

INFOS PRATIQUES

CHANGEMENT D'INTERLOCUTEUR AU SERVICE URBANISME :

Depuis le 1^{er} septembre, **Magaly JOLY-DOMINÉ** remplace **Aurore BOURON**. Comme auparavant, vous êtes reçus sur rendez-vous, aux horaires d'ouverture de la mairie.



RECONDUCTION DU DISPOSITIF « CANTINE À 1€ »

L'Etat reconduit la mesure de tarification sociale et aide la collectivité à hauteur de 3€ pour chaque repas servi à 1€. Comme l'an passé, les tarifs se déclinent selon le quotient familial. Pour faire face à l'augmentation du prix des denrées alimentaires, le tarif « de base » a été réévalué.

Les nouveaux tarifs se déclinent donc comme suit :

- Enfant inscrit :
Quotient de 0 à 800 : 0.95€ par repas.
Quotient de 801 à 2500 : 1.00€ par repas.
Quotient supérieur à 2500 : 3.95€ par repas.
- Enfant non inscrit : 4.42€ par repas.

RAPPEL : ce dispositif ne sera pas forcément reconduit l'an prochain puisque la commune est dépendante de la position de l'Etat et ne peut supporter à elle seule l'engagement financier que cette aide aux familles représente. La situation sera réétudiée annuellement.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les déchets suivants peuvent être pris en charge **le vendredi 21 octobre 2022** :

- Gros appareils électroménagers, gros objets en métal ou en bois.
- Sommiers et matelas.
- Meubles, portes, et fenêtres exemptes de vitrage et d'éclat de verre.

Ne seront pas pris en charge : sacs jaunes, ordures ménagères et tous déchets pouvant être conduit en déchetterie par vos propres moyens.

Les objets doivent être faciles à collecter et ne pas présenter de danger pour les agents de collecte.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service : contactez la mairie avant le **17 octobre 2022**.



ÉTAT CIVIL



Naissances :

Alistair GAUTIER : 24 juin 2022
Neela PONSOT PERROUAULT : 8 juillet 2022
Circé BENETREAU : 21 juillet 2022
Milann PRÉVOST : 7 août 2022

Décès :

M. PETIT Yoan (46 ans)	02 juin 2022
Mme RAIFFAUD Michelle, Vve. MARSAUD (88 ans)	11 juin 2022
M ^{me} TAPON Roseline (95 ans)	02 juillet 2022
M ^{me} MICAUD Andréa, Vve. PILLAUD (94 ans)	03 juillet 2022
M ^{me} EVEILLÉ Roseline, épouse MURAIL (79 ans)	05 juillet 2022
M ^{me} PULCINELLI Chantal, Vve. HELLUIN (68 ans)	11 juillet 2022
M. SOURISSEAU Laurent (44 ans)	10 juillet 2022
M. LIMOUZIN Alain (54 ans)	20 juillet 2022
M. ROULEAU Jean-Louis (74 ans)	29 juillet 2022
M ^{me} RIGALLEAU Monique, épouse PATINEC (84 ans)	03 août 2022
M. PINEAU Lucien (93 ans)	16 août 2022
M ^{me} FOSSÉ Christiane (80 ans)	17 août 2022
M. ROCHEREAU Gaston (91 ans)	18 août 2022
M. CHAL Stéphane (48 ans)	18 septembre 2022
M. JOGUET Pascal (55 ans)	20 septembre 2022
Mme PRIOU Thérèse, Vve. PERDRIAU (86 ans)	20 septembre 2022

M. DE OLIVEIRA Anthony - Mme GIRAUDEAU Anais : 04 juin 2022
M. BREGIER Albert - Mme PÉTÉ Cécile : 04 juin 2022
M. SAGOT Jérémy - Mme DAIMÉ Laurie : 06 août 2022
M. SAVINAUD Mathieu - Mme LOUZAOUEN Nandy : 13 août 2022
M. BLANCHARD Garret - Mme RAINEAU Sabrina : 13 août 2022
M. VEYRON-CHURLET Tristan - Mme BOUDAUD Blandine : 22 août 2022
M. GUYOT Alain - Mme LORIEAU Sophie : 03 septembre 2022

ÇA S'EST PASSÉ DANS LA COMMUNE

Marché de producteurs : Samedi 11 juin le marché de producteurs a réuni environ 250 personnes. Une manifestation appréciée après 2 années pauvres en événements publics. Ce marché a été associé à la fête de la musique avec la présence de l'Harmonie, de la clé du Lay, et des jeunes de l'école de musique intercommunale.



Un moment de calme dans le cadre exceptionnel de l'église de Dissais : **Dominique Metzlé** y donnait un concert de musique médiévale sur le thème de la vie de Saint François d'Assise.

33^{ème} édition de la France en Courant : 4 équipes de 8 coureurs (course en relais) sont arrivées place Clemenceau puis reparties pour Challans. L'arrivée est prévue à Bernay après 15 journées de course et 2000 km parcourus.



Fête nautique : Très attendue, la fête nautique a connu une excellente fréquentation tout au long d'une très belle journée se terminant par un superbe défilé de bateaux illuminés.

Forum des associations : Une vingtaine d'associations présentes dont plusieurs ont fait sur place une démonstration de leurs activités.



Cérémonie d'anniversaire des **50 ans du jumelage entre Vivier au Court et Mareuil-sur-Lay-Dissais**. Après les discours des officiels, les deux maires, ont signé comme 50 ans auparavant la prolongation du jumelage entre les deux communes.

A nous les Belles Anglaises : rassemblement de voitures de collection britanniques sur la place Clemenceau accompagné de l'Harmonie et de la Clé du Lay.



AGENDA

Jeudi 6 octobre 2022

Goûter des aînés - salle Othello 15h00

Samedi 8 et dimanche 9 octobre 2022

Bourse aux vêtements, jouets et puériculture organisée par l'amicale laïque - les Halles

Dimanche 16 octobre 2022

Rando pédestre organisé par les cyclo-randonneurs - salle du Lay de 7h30 à 10h00

Dimanche 16 octobre 2022

Paëlla géante organisée par la paroisse - salle Othello à partir de 12h30

Mercredi 9 novembre 2022

Réunion publique - Petites Villes de Demain - salle Othello 19h30

Samedi 26 novembre 2022

Marché de Noël - Château Marie du Fou (derrière l'église) 14h30 - 20h00



FLASH INFO MAREVILLAIS



LE MOT DU MAIRE

Samedi 10 septembre, nous étions réunis place Vivier-au-Court, à Mareuil-sur-Lay-Dissais, avec une délégation de Vivarois pour fêter le cinquantième anniversaire du jumelage entre nos deux communes.

A cette occasion, une sculpture représentant une valise a été installée sur le banc près de la fontaine, pour commémorer l'arrivée des Ardennais en 1940 à la suite de l'exode.

Après les discours de Mme Francine Ganaye et M. Henri-Paul Pasquet, présidents des comités de jumelage, puis celui de M. Philippe Thiery, président de l'association des Ardennais de Vendée, Mme Dominique Nicolas-Viot, maire de Vivier-au-Court, nous a rappelé les circonstances particulièrement dramatiques qui ont prévalu à l'organisation de ces très importants mouvements de population (plus de 80 000 Ardennais seront accueillis en Vendée pendant la guerre).

A la fin des allocutions, nous avons symboliquement signé le fac-similé de l'acte original du jumelage, pour renouveler les engagements qui avait été pris en 1972 pour nos deux communes par nos prédécesseurs, M. Barilly, maire de Vivier-au-Court et M. Gérard Priouzeau, maire de Mareuil-sur-Lay.

Vincent JULES
Maire de Mareuil-sur-Lay-Dissais



SEPTEMBRE 2022 N°8

HISTOIRE LOCALE

L'ORIGINE DE L'ANCIEN LOGO

Le blason utilisé par la mairie de Mareuil-sur-Lay-Dissais jusqu'en 2022 correspond aux armoiries des seigneurs de Mareuil, les Trémoille (XVe siècle). Leur devise « sans sortir de l'ornière » ou « sine extra erbitam de pressa » en latin a évolué au cours du temps.

Selon l'historien, Laurent Vissière, la formule était « Sans poinct sortir hors de l'ornière » pour Louis II de la Trémoille (1460—1525), chevalier ayant combattu lors des guerres d'Italie. La formule est alors ponctuée d'une double négation. Pour Paolo Gioivo, historien italien du XVIe siècle, cela représenterait le sens du sacrifice pour le service de Dieu et du Roi (Fidélité) sans se laisser dévier de leur objectif.

La famille des Trémoille est illustre en France, ainsi Georges Ier (1384-1446) accueille Jeanne d'Arc en son château de Sully sur Loire à deux reprises.

- Le blason est « D'or, au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur becquées et membrées de gueules ».
- Le bleu ou l'azur signifie la beauté, majesté, la sagesse, la justice et la fidélité.
- Les aiglettes sont des aigles qui doivent être au moins deux en héraldique, elles sont becquées de gueules. Les aigles sont au féminin et ont les ailes ouvertes, au vol tendu signifiant la suprématie sur le monde sur terre et dans les airs.
- Les gueules correspondent au rouge représentant la force ou le courage.

Le blason est utilisé comme logo de la commune de Mareuil-sur-Lay-Dissais depuis les années 1970 lorsque les noms des rues ont changé. La commune a obtenu l'autorisation d'utiliser les armoiries de la famille par les descendants de la Trémoille habitant au château de Serrant (Maine-et-Loire).

Source : André DURET, ACPM / Laurent VISSIERE : « Louis II de La Trémoille (1460-1525) », éditions Honoré Champion, 2008



COMMUNICATION

UN NOUVEAU LOGO

Pourquoi ?

La commune n'est pas propriétaire de l'ancien logo – blason. De plus, au fil du temps d'autres versions sont apparues, brouillant l'identité mareuillaise. Bien qu'un changement d'image représente une prise de risque, nous ne sommes pas une entreprise, et l'objectif a été de refonder l'image, et unifier notre charte graphique. Le futur de la commune est en train de se jouer avec de nombreux projets pour la dizaine d'années à venir, et le moment est donc bien choisi pour révéler cette dynamique par le biais d'une évolution dans la communication visuelle.

The Yellow Tree a été l'entreprise retenue pour travailler ce logo et proposer plusieurs esquisses à partir des éléments que le groupe de travail a défini comme marqueurs de l'identité de notre commune.

Comment ce logo est-il assemblé ?

Un design épuré et sobre, tout en lignes, sans aplats de couleur qui résistent mal aux photocopies noir et blanc.

Ce logo est multi usages. Un graphisme où se mêlent le passé, le présent, et l'avenir.

- Le passé reprend quelques éléments du logo historique (le chevron rouge, la forme générale d'un blason, un des trois aigles est conservé).
- Le présent figure les marqueurs forts de la commune que sont l'église, le pont et le Lay.
- L'avenir est imagé par la présence d'un arbre, symbole environnemental, par le toit protecteur formé par les trois chevrons bleu – blanc – rouge, et enfin l'attitude de l'aigle qui pose en phénix, symbolique du renouveau et de l'espoir.



LOCALITI : LA NOUVELLE APPLI MOBILE

L'application mobile qui relayait les informations de notre précédent site Internet n'est plus active. Cette appli n'était plus compatible avec le nouveau site ouvert en mars.

Pendant quelques mois le site n'a donc pas été relayé sur smartphone, le temps de mettre en place LOCALITI qui est disponible depuis fin juillet.



Une fois téléchargée et installée, ouvrez l'application



Recherchez la commune de Mareuil-sur-Lay-Dissais.



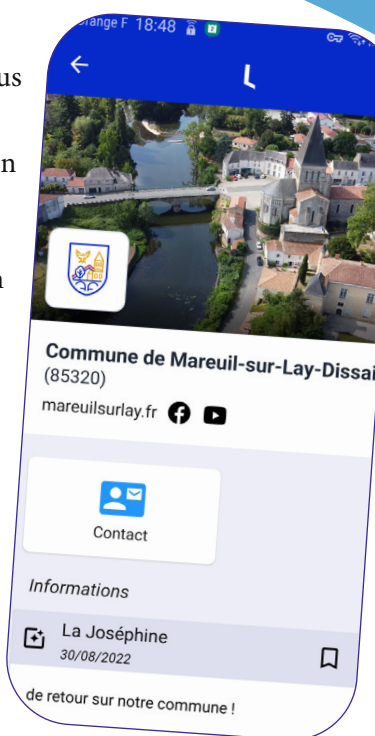
Appuyez sur le cœur pour la mettre en favori (cela vous évite de chercher la commune l'ouverture de l'appli).

Vous disposez de liens directs



YouTube

L'agenda, les actualités, les infos défilent avec un court texte de présentation pour chaque item. Pour plus d'information, un simple appui permet d'ouvrir la page du site correspondante, avec un développement plus complet.



ENFANCE – JEUNESSE

Aire de jeux :

Suite à une réflexion menée avec les deux derniers conseils municipaux des enfants, une aire de jeux au complexe sportif est en cours de développement. Depuis le début de l'été, une structure de jeux y a été implantée pour les 2-12 ans. La balançoire qui se trouve à la Coulée Verte sera déplacée dans ce nouvel espace, tout comme un jeu à ressort y sera installé.

Nous réfléchissons à d'autres éléments pour l'année prochaine.



1ères Olympiades Mareuillaises :

Le 6 août dernier, le jour de la fête nautique, ont eu lieu les 1ères Olympiades Mareuillaises pour les jeunes de 8 à 14 ans. A l'aube des JO de Paris 2024, notre commune étant labellisée "Terre de Jeux 2024", 24 jeunes ont pu pratiquer différentes épreuves sportives, sous le soleil, dans la bonne humeur et surtout dans le respect de chacun.



URBANISME – VOIRIE



Début des travaux du futur lotissement «la Ponne des Noues»



Place circulaire : installation de butée en remplacement des plots béton.



Rue du Puy sans Tour : aménagements accès au Lay, escalier et barriérage de sécurité (et mobilier en cours).



Création d'un parking au terrain de pétanque. Décaissement et engrillonnage.



Descente à bateau : profilage de la bande enherbée pour faciliter la circulation des remorques à bateau.



Rue de l'Ouche du Fort : remise en état de la chaussée et de l'avaloir en face du calvaire.



Rue su Simon : création des canalisations d'eaux pluviales, rénovation de canalisation d'assainissement